Biscuit chinois dans un emballage souple imprimable, 6 g
Zone d'impression 150 x 105 mm

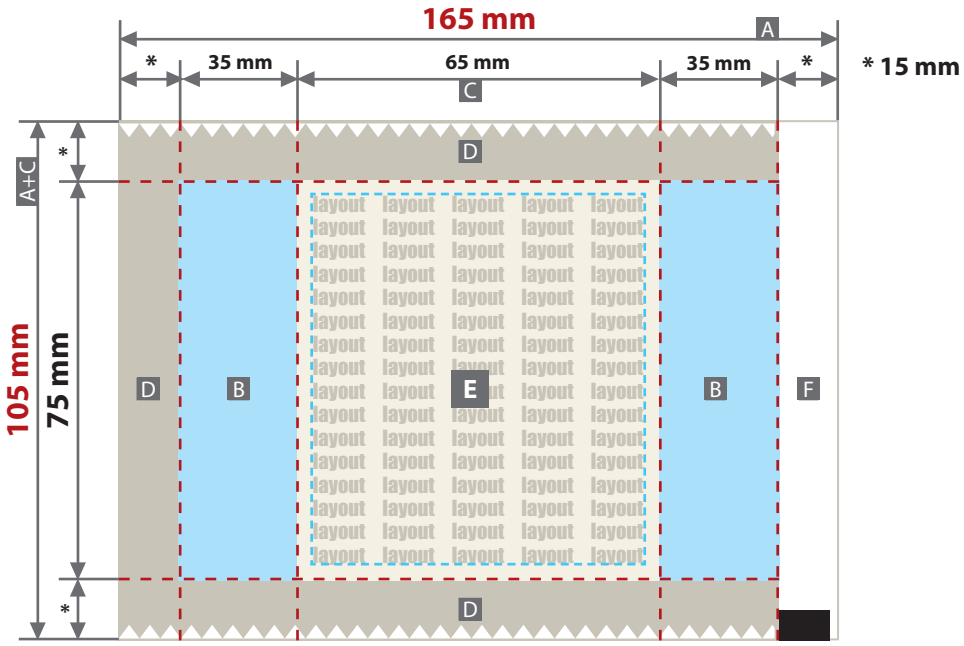

Voir annexe :
① modèle de format 1:1
② modèle pour les indications obligatoires

ATTENTION : supprimer le modèle de format du fichier d'impression avant d'enregistrer !

Livraison des données d'impression

- Seule une impression CMJN est possible pour ce produit !
- Veuillez nous faire parvenir vos données uniquement au format .pdf.
- Pour les éléments graphiques tels que les logos, travaillez de préférence avec des graphiques vectoriels.

Film transparent :

- Tous les éléments graphiques et les surfaces pleines (aussi blanc papier ou blanc CMJN) sont imprimés sur fond blanc.
- Les images seront toujours imprimées avec un verso blanc, sauf si elles ont été détourées avec un tracé Photoshop.
- Le détourage des images par les couches alpha ne fonctionne pas.

Les dessins ne sont pas à l'échelle

Dimensions du produit :
65 x 75 mm

Distance de sécurité (y)
3 mm

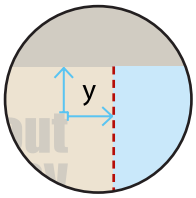

A = format final
B = informations obligatoires
C = dimensions du produit
D = bord thermocollé
Ne choisissez ici qu'un arrière-plan.
E = zone de visualisation frontale
F = zone non imprimable
ligne de pliure
distance de sécurité

Impression numérique CMJN

Livraison des données :

- en format PDF
- polices et logos vectorisés
- taille minimale de la police : 2 mm (en minuscules)
- épaisseur de ligne positive minimale 0,75 pt
- épaisseur de ligne négative minimale 1 pt
- résolution d'image de minimum 300 dpi

Indications obligatoires (B) :

Les informations obligatoires du modèle ci-joint doivent être incluses dans votre mise en page. Le contenu et la conception graphique (hauteur, largeur, placement, police et taille des caractères) ne doivent pas être modifiés. En cas de changement de couleur : veillez à garder un contraste entre la couleur du texte et la couleur du fond afin que le texte soit bien lisible.

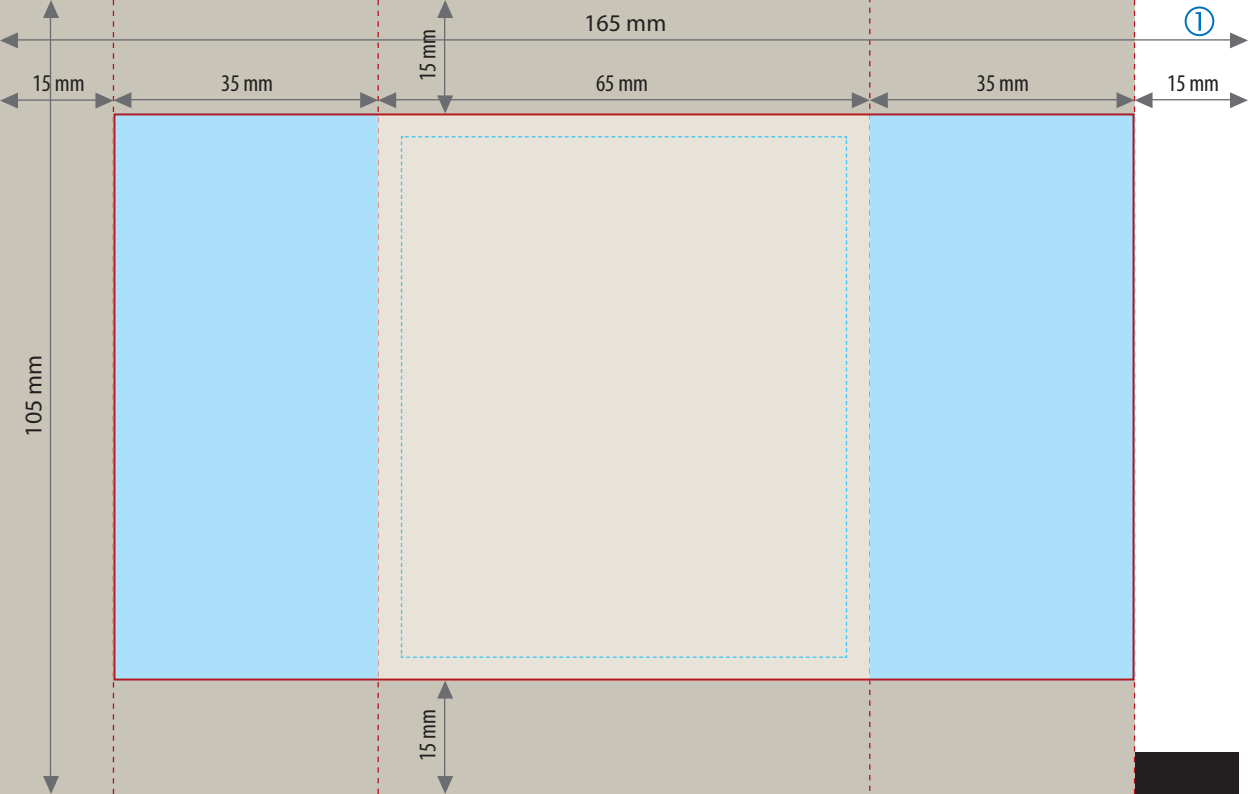
165 mm
15 mm
15 mm
35 mm
65 mm
35 mm
15 mm
105 mm
15 mm

Conservez a un endroit sec et à température ambiante.

À consommer de préférence avant le: voir impression!

VEGAN

Produit en Allemagne par:
Sweet & Lucky GmbH, Mühlstraße 20, 75053 Gondelsheim
www.sweetandlucky.de

Biscuit de fortune

℮ 6g

Ingrédients: **FARINE DE BLÉ**, sucre, sirop de glucose, émulsifiant: **LÉCITHINES** (**SOJA**), huile de colza, arôme, sel de cuisine, poudre à lever: carbonates de sodium

Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. Retirez la note du biscuit avant de le manger.

Valeurs nutritives par 100 g

Énergie	1708	kJ
	403	kcal
Matières grasses	4,2	g
dont acides gras saturés	0,6	g
Glucides	84,1	g
dont sucres	42,8	g
Protéines	6,3	g
Sel	0,4	g

PRESCRIPTIONS LÉGALES

1. Indications obligatoires prescrites dans la maquette

Conformément au code de consommation et en particulier aux décrets n° 491/2009 et n° 607/2009, chaque emballage traité avec des aliments doit comprendre, bien lisiblement, certaines indications obligatoires prescrites.
Les indications obligatoires du modèle ci-joint doivent être incluses dans la mise en page.
Le contenu et la conception graphique (hauteur, largeur , placement , police et la taille de la police) ne doivent pas changer.

2. Pas de publicité avec des allégations nutritionnelles et /ou de santé

Pour l'autre conception de la maquette, vous êtes en grande partie libre. Toutefois, les soi-disant allégations nutritionnelles ou de santé ne doivent être utilisées, car celles-ci peuvent transgresser les lois, tels que les règlements de l'UE 1924/2006 et 432/2012.

a) Qu'est-ce que l'on entend exactement par une allégation nutritionnelle ?

Une allégation nutritionnelle est chaque indication avec laquelle on suggère ou exprime soit explicitement, soit indirectement que la boisson a des qualités nutritionnelles spéciales. De telles formulations comme par exemple : « riche en énergie », « léger(ère) » ou bien « light », « riche en vitamines », « allégé(e) », « sans sucre » ou « faible en sodium », ne doivent pas être utilisées.

b) Qu'est-ce que l'on entend exactement par une allégation de santé ?

Une allégation de santé est toute indication avec laquelle on suggère ou exprime soit explicitement, soit indirectement qu'il y a une relation entre un aliment et ses ingrédients d'une part et d'autre part la santé. Un exemple : « Cette boisson stimule la circulation du sang ». De telles indications relatives à la santé ne doivent pas être utilisées.

3. Confirmation de la conformité de votre maquette transmise

En transmettant vos maquettes vous assurez en même temps, que vous n'avez pas effectué de changements inadmissibles de la manière indiquée aux indications obligatoires qui se trouvent dans la maquette. Vous assurez aussi que votre maquette ne contient pas d'allégations nutritionnelles et/ou de santé. Nous vous signalons expressément que nous ne contrôlons pas les maquettes concernant ces changements ou indications inadmissibles.

Si vous avez effectué de tels changements dans votre maquette contrairement à votre assurance ou ajouté des indications avec un rapport à la valeur nutritive et/ou à la santé, vous nous libérez totalement de tous droits de recours de tiers, qui en résultent de l'utilisation de l'emballage alimentaire imprimable.